



1994

«Recoudre les espaces autour d'une trame paysagère et hydraulique»

LA LETTRE du Plateau de Saclay, n°3, déc. 1994

# La Lettre du Plateau de Saclay

## INFORMATIONS DU DISTRICT DU PLATEAU DE SACLAY

N° 3  
DÉCEMBRE 1994  
BIMESTRIEL  
PRIX : 10 F

### LE POINT SUR...



● **DOSSIER**  
«Budget, mode d'emploi», qui paie quoi ? les moyens de l'aménagement...  
**P.2**



● **CONNAÎTRE  
LE PLATEAU :**  
A la ferme de Moulon, la génétique au service de l'agriculture...  
**P.6**



● **ENTRETIENS**  
M. A. Grumbach, architecte-urbaniste  
«Recoudre les espaces autour d'une trame paysagère et hydraulique»  
**P.7**



● **EVÉNEMENTS**  
L'actualité du DIPS : passée, à venir...  
**P.8**

● **DES  
RÉPONSES...**  
**P.2, P.4, P.6  
ET P.8.**

## UN BUDGET SAGE

### Une situation financière saine qui n'engage pas l'avenir

La fin de l'année coïncide aussi avec la préparation des budgets. C'est, pour toute collectivité, un moment délicat : les chiffres traduisent, en effet, les orientations à venir et les choix faits pour les atteindre.

Le District du Plateau de Saclay, engagé dans un projet d'envergure nationale à terme d'un quart de siècle, fonctionne, depuis sa création, sur des principes de rigueur et de sagesse :

- l'équipe du District est très réduite, une dizaine d'agents.

- la participation du contribuable est faible : elle ne représente que 1,5% des impôts prélevés par les communes ; elle n'augmentera pas en 1995 ;

- le District n'a pas de dette ; il n'entreprend rien sans être sûr de disposer des recettes correspondantes. Ainsi, par exemple, la phase de préparation du projet a nécessité des études lourdes. Celles-ci ont été financées, pour une très large part, grâce à des subventions et des aides de l'Etat, de la région d'Ile-de-France, des départements de l'Essonne et des Yvelines, de l'Agence de l'eau et de l'Agence des espaces verts. La part du District, dans ces dépenses, est restée faible et a été financée par des recettes de fonctionnement, sans qu'il soit nécessaire d'emprunter.

Au moment de la transition entre la période d'étude - en voie d'achèvement - et celle qui verra débiter les premières opérations d'aménagement, il est clair que la situation financière est tout à fait saine et n'engage en aucune façon l'avenir.

Lors du passage à la phase opérationnelle, le respect des mêmes principes doit permettre de financer les opérations d'aménagement par des recettes spécifiques provenant de la vente de droits à construire et de couvrir les charges d'emprunts par les recettes de la taxe professionnelle districale.

Ces principes permettent au District de travailler avec une vision d'avenir globale. Il s'appuie, chaque année, sur des bilans prévisionnels qui permettent de vérifier, à chaque étape, qu'il dispose des moyens de ses ambitions.



AVANT-PROFOS

**Le District**



## TRAVAUX

L'aménagement d'un rond-point avec sens giratoire à Saclay, à l'intersection des RN 446, CV2 et du chemin de Viltain, est terminé. Financé par l'Etat et le conseil général de l'Essonne, il améliore la sécurité des automobilistes. Le rond-point est planté de poiriers et d'érables sycomores, ce traitement paysager ayant été décidé après concertation entre la Direction départementale de l'équipement, le conseil général de l'Essonne, le District et le Centre d'Essais des Propulseurs, situé à proximité. ●



## SENTIERS PÉDESTRES

Le District a confié à une équipe de paysagistes une mission visant à aménager les chemins existants et à en créer de nouveaux entre le secteur de Moulon et la vallée de l'Yvette. Une démarche similaire pourrait être menée du côté de la frange sud du secteur de Palaiseau-Plateau. Cette mission s'inscrit dans la réflexion sur les cheminements piétonniers sur le Plateau de Saclay et ses environs, jusqu'aux quartiers de bas de coteau. ●

## Connaître le Plateau

## A LA FERME DE MOULON : LA GÉNÉTIQUE AU SERVICE DE L'AGRICULTURE

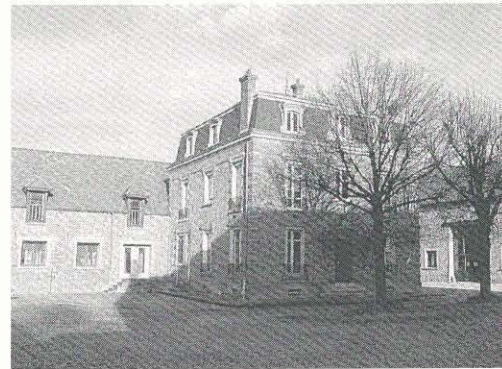
**A** deux pas de Supelec et de l'Institut de biotechnologie des plantes (IBP) flambant neuf, une ancienne bâtisse de ferme fait face à de vastes champs de céréales. Il s'agit de la Ferme de Moulon, dont les activités sont essentiellement scientifiques.

**L**a Ferme de Moulon abrite les laboratoires de recherche de la Station de génétique végétale, avec des terrains expérimentaux voués aux essais sur le blé et le maïs, sur environ 70 hectares. Ces deux espèces, importantes pour l'agriculture française, y font l'objet de recherches fondamentales et appliquées, menées par onze chercheurs et enseignants de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA), de l'Institut national agronomique de Paris-Grignon (INAPG), de l'Université Paris-Sud et du CNRS. L'objet de leurs recherches consiste à identifier les gènes qui donnent à ces plantes leurs caractères agronomiques les plus importants (rendement, teneur en amidon et en protéines) afin de réunir les plus efficaces d'entre eux dans une même variété.

### Créer des variétés plus résistantes

Les recherches, après leur valorisation, aboutissent à des variétés mieux adaptées à leur milieu, plus résistantes aux maladies et aux variations climatiques.

La Station de génétique végétale ne va pas jusqu'à la création de ces variétés. Elle met au point les outils, les méthodes qui seront mis en oeuvre par les entreprises privées de sélection.



Ces travaux font appel aux ressources de la biotechnologie et de la biologie moléculaire, ce qui amène les chercheurs de la Ferme de Moulon - qui ont commencé leurs premiers essais en 1978 - à travailler en collaboration avec leurs voisins de l'Institut de biotechnologie des plantes.

Fondamentales et appliquées, les recherches entreprises ont déjà apporté des progrès à la culture du blé et du maïs, mais ce sont des recherches à long terme : il faut dix ans pour créer une nouvelle variété.

Les champs cultivés à cette fin, qui appartiennent à l'Etat, sont destinés à accueillir à long terme des aménagements inscrits au schéma directeur du Plateau de Saclay pour l'extension des activités d'enseignement supérieur et de recherche, en particulier à l'Université Paris-Sud. Véritables laboratoires, ces terrains ont nécessité d'importants investissements pour améliorer la fertilité et l'homogénéité indispensables aux travaux menés sur des dizaines de milliers de petites parcelles de 1 à 10 mètres carrés.

En échange, le District a proposé à la Station de génétique végétale de déplacer ses terrains d'expérimentation à environ un kilomètre de là sur une surface équivalente, non constructible, mise à sa disposition par tranches.

A condition d'y retrouver les mêmes conditions de travail (drainage, locaux pour le matériel, cultures homogènes durant trois ans), les chercheurs de la Ferme de Moulon sont prêts à y déplacer leurs observations, mesures, prélèvements, croisements de plantes, à partir de 1998 sur les premières parcelles. ●



**A** la lisière des bois qui couronnent la frange sud-est du Plateau, la plaine de Moulon s'étend sur une partie du territoire de cinq communes : Gif-sur-Yvette, Orsay, Saclay, Saint-Aubin et Bures. M. Antoine Grumbach, architecte-urbaniste, précise la philosophie de son projet.

#### ● Quel est l'objectif prioritaire de votre projet ?

Nous voulons créer un ensemble accueillant offrant les éléments d'une vie quotidienne normale aux habitants comme aux étudiants, aux enseignants ou aux chercheurs français et étrangers.

En effet, un chercheur étranger ne viendra vivre et travailler sur le site que si la qualité de l'environnement lui offre ce qui n'existe pas aujourd'hui. Des emplacements ont été prévus pour accueillir éventuellement des grands équipements (lycée international, hôpital) dont l'implantation serait décidée en haut lieu, ainsi que des services et com-

merces de proximité (café, restauration rapide, journaux, salle de réunion...). Ce que nous proposons, c'est un mélange cohérent des activités quotidiennes de tous.

#### ● Quels enseignements votre grande expérience d'urbaniste, spécialiste des sites universitaires, vous apporte-t-elle à Moulon, où l'Université Paris-sud est partout présente ?

Il ne saurait être question de créer ni un campus ni une ville nouvelle. Les campus sont des modèles américains où les universités vivent et se financent de façon tout à fait différente. Les exemples européens sont plus adaptés à nos habitudes et à nos contraintes ; les plus réussies sont proches de leur cité d'accueil et bien intégrées à celle-ci, que ce soit en Allemagne, en Grande-Bretagne ou en Italie, et même très généralement en France ; toute la cité bénéficie de l'apport universitaire et réciproquement.

A Moulon, la trame paysagère liée à la trame hydraulique permet de constituer de vastes espaces verts qui donnent leur cohérence aussi bien aux établissements déjà implantés qu'à ceux qui y seraient désormais accueillis, en donnant son identité au site et en enrichissant la qualité de l'ensemble de Moulon.

#### ● Vous abordez-là une question d'actualité, le schéma de secteur a en effet suscité des interrogations à propos des paysages et de la protection des espaces naturels. Pouvez-vous être plus précis ?

Notre démarche va totalement dans le sens de la valorisation de l'environnement. Nous avons commencé par identifier des espaces publics. Et grâce au travail d'une équipe pluridisciplinaire, nous avons pu mettre en place une trame verte d'espaces publics intégrée dans le schéma paysager et hydraulique, comprenant des canaux, des jardins, des rues et des places plantées d'arbres. Ces espaces publics sont destinés à demeurer dans le temps comme éléments structurants de la cité.

Nous avons veillé aussi à ce que l'ensemble

## Entretiens

Schéma de secteur de Moulon  
M. Antoine Grumbach,  
architecte-urbaniste

## "RECOUDRE LES ESPACES AUTOUR D'UNE TRAME PAYSAGÈRE ET HYDRAULIQUE"

des logements et des établissements d'enseignement ne soient jamais à plus de 500 mètres d'un arrêt de bus pour que ceux-ci soient accessibles à pied.

#### ● Une telle ambition est-elle compatible avec les bâtiments actuels ?

Le projet ne peut pas faire l'impasse sur l'existant. Il vise à "recoudre" l'ensemble autour des espaces publics qui créent l'unité des anciens et des nouveaux établissements et donnent à la cité une identité propre. Le système paysager bâti autour des plans d'eau y contribuera largement.

#### ● Quand et avec quelles priorités pourrait-on commencer à construire ?

Cela dépendra des financements. Par exemple, l'Institut d'optique pourrait être une des premières réalisations, ou encore l'extension de la Maison de l'Ingénieur. Jusqu'à présent, on a donné priorité aux éléments qui contribuent à la qualité de vie et qui permettront aux architectes de s'exprimer dans les meilleures conditions possibles.

Je pense que notre choix - soutenu par la confiance des élus du District - d'élaborer en premier le schéma d'une trame urbaine et végétale que tout le monde puisse comprendre est la condition de la réussite du projet d'aménagement de la plaine de Moulon. ●

## UN TRAVAIL D'ÉQUIPE

Plusieurs spécialistes ont participé à l'élaboration du schéma de secteur :

- Architectes, urbanistes, paysagiste : Antoine Grumbach (Paris) et Berridge Lewinberg Greenberg (Toronto, Canada).
- Hydrologie, paysage : Erik Jacobsen (Garches).
- Transports, circulation : Territoires Conseil (Paris).

## Schéma de secteur de Moulon M. Antoine Grumbach, architecte-urbaniste

### "RECOUDRE LES ESPACES AUTOUR D'UNE TRAME PAYSAGÈRE ET HYDRAULIQUE"



**A** la lisière des bois qui couronnent la frange sud-est du Plateau, la plaine de Moulon s'étend sur une partie du territoire de cinq communes : Gif-sur-Yvette, Orsay, Saclay, Saint-Aubin et Bures. M. Antoine Grumbach, architecte-urbaniste, précise la philosophie de son projet.

● **Quel est l'objectif prioritaire de votre projet ?**

Nous voulons créer un ensemble accueillant offrant les éléments d'une vie quotidienne normale aux habitants comme aux étudiants, aux enseignants ou aux chercheurs français et étrangers.

En effet, un chercheur étranger ne viendra vivre et travailler sur le site que si la qualité de l'environnement lui offre ce qui n'existe pas aujourd'hui. Des emplacements ont été prévus pour accueillir éventuellement des grands équipements (lycée international, hôpital) dont l'implantation serait décidée en haut lieu, ainsi que des services et com-

merces de proximité (café, restauration rapide, journaux, salle de réunion...).

Ce que nous proposons, c'est un mélange cohérent des activités quotidiennes de tous.

● **Quels enseignements votre grande expérience d'urbaniste, spécialiste des sites universitaires, vous apporte-t-elle à Moulon, où l'Université Paris-sud est partout présente ?**

Il ne saurait être question de créer ni un campus ni une ville nouvelle. Les campus sont des modèles américains où les universités vivent et se financent de façon tout à fait différente. Les exemples européens sont plus adaptés à nos habitudes et à nos contraintes ; les plus réussies sont proches de leur cité d'accueil et bien intégrées à celle-ci, que ce soit en Allemagne, en Grande-Bretagne ou en Italie, et même très généralement en France ; toute la cité bénéficie de l'apport universitaire et réciproquement.

A Moulon, la trame paysagère liée à la trame hydraulique permet de constituer de vastes espaces verts qui donnent leur cohérence aussi bien aux établissements déjà implantés qu'à ceux qui y seraient désormais accueillis, en donnant son identité au site et en enrichissant la qualité de l'ensemble de Moulon.

● **Vous abordez-là une question d'actualité, le schéma de secteur a en effet suscité des interrogations à propos des paysages et de la protection des espaces naturels. Pouvez-vous être plus précis ?**

Notre démarche va totalement dans le sens de la valorisation de l'environnement. Nous avons commencé par identifier des espaces publics. Et grâce au travail d'une équipe pluridisciplinaire, nous avons pu mettre en place une trame verte d'espaces publics intégrée dans le schéma paysager et hydraulique, comprenant des canaux, des jardins, des rues et des places plantées d'arbres. Ces espaces publics sont destinés à demeurer dans le temps comme éléments structurants de la cité.

Nous avons veillé aussi à ce que l'ensemble

des logements et des établissements d'enseignement ne soient jamais à plus de 500 mètres d'un arrêt de bus pour que ceux-ci soient accessibles à pied.

● **Une telle ambition est-elle compatible avec les bâtiments actuels ?**

Le projet ne peut pas faire l'impasse sur l'existant. Il vise à "recoudre" l'ensemble autour des espaces publics qui créent l'unité des anciens et des nouveaux établissements et donnent à la cité une identité propre. Le système paysager bâti autour des plans d'eau y contribuera largement.

● **Quand et avec quelles priorités pourrait-on commencer à construire ?**

Cela dépendra des financements. Par exemple, l'Institut d'optique pourrait être une des premières réalisations, ou encore l'extension de la Maison de l'Ingénieur.

Jusqu'à présent, on a donné priorité aux éléments qui contribuent à la qualité de vie et qui permettront aux architectes de s'exprimer dans les meilleures conditions possibles.

Je pense que notre choix - soutenu par la confiance des élus du District - d'élaborer en premier le schéma d'une trame urbaine et végétale que tout le monde puisse comprendre est la condition de la réussite du projet d'aménagement de la plaine de Moulon. ●

#### UN TRAVAIL D'ÉQUIPE

Plusieurs spécialistes ont participé à l'élaboration du schéma de secteur :

- Architectes, urbanistes, paysagiste : Antoine Grumbach (Paris) et Berridge Lewinberg Greenberg (Toronto, Canada).

- Hydrologie, paysage : Erik Jacobsen (Garches).

- Transports, circulation : Territoires Conseil (Paris).